

**ETAT DES REVENUS DE FIDUCIE (REPARTITION ET ALLOCATION)**

Choisir :  T3  R16  RAPPORT DE REMPLACEMENT  REÇU DE SOUSCRIPTION

ANNÉE D'IMPOSITION : 2012

NOM DE LA FIDUCIE : FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER FRONSAC  
 ADRESSE (1) : 3241 rue PRINCIPALE  
 ADRESSE (2) :  
 VILLE : SAINT-JEAN-BAPTISTE  
 PROVINCE : QC  
 CODE DE PAYS : CAN  
 CODE POSTAL : JOL 2B0  
 VALIDATION DU NIT AUPRÈS DE L'ARC, LA PREMIÈRE ANNÉE DE DÉCLARATION : Non  
 TIN# : T31258236  
 CUSIP# : 35901T102  
 QUEBEC TAX ID : 1217890281

Personne ressources :  
 NOM DU CONTACT : MICHEL LASSONDE  
 DATE DE PRÉPARATION : 2017/09/01  
 TÉLÉPHONE : 450-536-5328  
 TÉLÉCOPIEUR : 450-446-1116  
 COURRIEL : mlassonde@fronsacreit.com

SYMBOLE : GAZ.UN  
 SITE WEB : www.fronsacreit.com [Aller](#)  
 1) ÉVÉNEMENTS DE MARCHÉ  
 LA FIDUCIE A-T-ELLE FAIT L'OBJET D'UN ÉVÉNEMENT DE MARCHÉ SUSCEPTIBLE DE MODIFIER LES FEUILLETS T3/RL-16? : Non  
 2) LE FORMULAIRE AMÉRICAIN 1099-DIV POUR LA RÉPARTITION DE L'IMPÔT EST-IL DISPONIBLE? : Non  
 BIEN CANADIEN IMPOSABLE APPLICABLE AUX DETENTEURS DE PARTS NON RÉSIDENTS (NR4) :  
 3) LES DISTRIBUTION DES GAINS EN CAPITAL (CASE 21/A) SONT-ELLES ASSUJETTIES À L'IMPÔT DES NON-RÉSIDENTS? : Non  
 4) LES DISTRIBUTIONS DÉTERMINÉES (REMBOURSEMENT DE CAPITAL CASE 42/M) SONT-ELLES ASSUJETTIES À L'IMPÔT DES NON-RÉSIDENTS? : Non

MÉTHODE DE CALCUL : TAUX  
 POURCENTAGE - L'ALLOCATION TOTALE DOIT SE CHIFFRER À 100  
 TAUX - ALLOCATION TOTALE DOIT ÊTRE ÉGALE AU REVENU TOTAL (\$) PAR UNITÉ ALLOUÉE

T3 NUM CASE	Rel16 NUM CASE	Description	Distribution 1	Distribution 2	Distribution 3	Distribution 4	Distribution 5	Distribution 6	Distribution 7	Distribution 8	Distribution 9	Distribution 10	Distribution 11	Distribution 12	Distribution 13	Distribution 14
		Distribution totale (\$) Par part	0,00625	0,00625												
		Date clôt. Registres	2012/06/29	2012/11/30												
		Date de Paiement	2012/07/06	2012/12/31												
		Distribution total en argent(\$) Par part	0,00625	0,00625												
		Distribution totale autre qu'en argent (\$) Par part														
		<b>Revenu total (\$) par unité allouée</b>	<b>0,00625</b>	<b>0,00625</b>												
21	A	Gains en capital														
49	C1	Montant réel de dividendes déterminés														
23	C2	Montant réel des div. autres que des dividendes déterminés														
24	E	Revenu étranger tiré d'une entreprise														
25	F	Revenu étranger non tiré d'une entreprise														
26 Autres revenus	G	<b>G- Autres revenus</b> (Revenus de placement)														
42	M	Retour de capital	0,00625	0,00625												
X	X	Distribution non reportable														
30	H	Gains en capital admissibles pour déduction														
33	K	Impôts étranger sur des revenus tirés d'une entreprise														
34	L	Impôts étranger sur des revenus non tirés d'une entreprise														
		<b>Distribution totale</b>	<b>0,00625</b>	<b>0,00625</b>												

**Note :** Si on utilise la méthode de calcul selon le taux (Rate), la ligne 24 devrait correspondre à la ligne 40; si on utilise la méthode des pourcentages (Percentage), les lignes 25 à 39 devrait totaliser 100; si aucune erreur ne s'est produite, aucun message ne s'affichera dans cette ligne relativement aux colonnes remplies.

REMARQUES :